



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 13 octobre 2016**

**Présents**

<b>Exécutif</b>	MM.	Alain Corthay	maire
		Etienne Murisier	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
<b>Bureau du Conseil</b>	M.	Marc Jaquet	président
	Mme	Sylvie Barbat	vice-présidente
	M.	François Mégevand	secrétaire
<b>Conseillères municipales</b>	Mmes	Cécilia Hauser, Amandine Mayer-Sommer, Corinne Ménétrety, Line Müller, Paola Sanz Velasco, Ania Schwab, Valérie Sella	
<b>Conseillers municipaux</b>	MM.	Christophe Berthelet, José Burgos, Daniel Jauch, Jean-François Jordan, Jean-Baptiste Leclercq, Jacques Petitpierre	
<b>Personnel communal</b>	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
		Virginie Favre	Mme comptable
<b>Procès-verbaliste</b>	Mme	Emmanuelle Maia	
<b><u>Absente excusée</u></b>	Mme	Julia Collis	conseillère municipale

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Communications du Maire
4. Présentation du projet de budget 2017
5. Projet de délibération:
  - **20/2016** : Proposition relative à l'approbation d'un crédit d'investissement complémentaire pour la rénovation et transformation de la salle communale, sise au 37 route de Gy, et les moyens de le couvrir
6. Rapports des commissions
7. Rapports des représentants au sein des commissions externes
8. Divers.

**Le Président** ouvre la séance à 20h15 en annonçant les personnes excusées.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2016

Le procès-verbal est approuvé avec les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- Pour plus de clarté, **Amandine Mayer-Sommer** propose une adjonction, en page 2, point 1, 2<sup>ème</sup> paragraphe :
  - ➔ « La salle de gymnastique et le bâtiment de « La Rampe » seraient conservés dans leurs affectations actuelles, celui du XIXe siècle adapté au profit des besoins culturels communaux, **celui des années 80 pouvant éventuellement être modifié en fonction du projet choisi.** »
- Elle suggère une 2<sup>ème</sup> adjonction, page 2, point 1, 6<sup>ème</sup> paragraphe :
  - ➔ « Le Maire indique qu'étendre ce projet à 10 classes (**14 classes en tout**) au lieu de 8 permettrait... »

## 2. Communications du Bureau du Conseil

### a) Quinzaine de l'urbanisme

**Le Président** évoque une information reçue un peu tardivement et annonçant la « Quinzaine de l'urbanisme 2016 » du 3 au 14 octobre 2016 au pavillon Sicli.

### b) Comité Uniterre

La mairie a reçu un courrier du comité unitaire genevois de soutien à l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire ». **Le Président** rappelle que la votation du 27 novembre prochain portera, entre autres objets, sur cette initiative fédérale. Le comité demande à la commune d'apporter officiellement son soutien à cette initiative.

À l'issue d'une brève discussion, le Conseil municipal rejoint l'avis de l'Exécutif qui a conclu que la commune ne devait pas se positionner à chaque votation ; les Meinites voteront en leur âme et conscience.

## 3. Communications du Maire

### a) Personnel

**Le Maire** indique que José Manserre et Martial Amici prendront leur retraite au 31 décembre 2016. Eduardo Oliveira Rodrigues sera engagé au sein du personnel communal dès le 1<sup>er</sup> décembre 2016 et le temps de travail de Paula Barbosa sera augmenté afin de compenser ces départs.

**b) Local de vote**

**Le Maire** indique que la décision a été prise de déplacer le local de vote dans le local polyvalent des aînés du bâtiment collectif au centre du village, et ce dès les premières votations de 2017.

En effet, le bureau de la Fondation immobilière de Meinier s'installera dans l'ancien local de vote. Le club des aînés n'a formulé aucune objection. **Le Maire** se réjouit de ce changement, sachant que cela permettra de ramener la population vers le cœur du village.

**c) Délibérations**

En préambule à l'examen du budget, **le Maire** annonce qu'une délibération portant sur les amortissements complémentaires sera soumise au vote lors du prochain Conseil municipal.

En effet, dans le cas où le résultat des comptes 2016 ferait ressortir un bénéfice, celui-ci sera alors utilisé pour réaliser des amortissements complémentaires sur les biens communaux, ce qui permettra de diminuer les charges 2017. **Le Maire** précise que cette délibération est à considérer comme une intention. Sans ce vote anticipé, cette opération ne pourrait pas être réalisée le cas échéant (cadre légal).

**d) Plan directeur communal**

Pour faire suite à la demande du canton, **le Maire** indique que les mandataires sont en train d'effectuer une étude stratégique d'opportunité sur le développement de la campagne Berthet, le déplacement de la ferme Desbiolles à Bellebouche, le développement éventuel de la parcelle Desbiolles-Brun et la route de contournement. Après cette étude, qui devrait se terminer fin décembre 2016, la commission chargée du plan directeur communal sera réactivée, sans doute au premier trimestre 2017.

**e) TSHM**

**Christel Tigroudja** et **Paul Lemaître** travaillaient en duo depuis longtemps pour les douze communes Arve et Lac, à l'exception des Trois-Chênes. **Le Maire** indique que ces travailleurs sociaux hors murs ont souhaité donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle. Ils ont été provisoirement remplacés, en attendant qu'une nouvelle équipe prenne ses fonctions, normalement en janvier 2017.

**f) Séances 2017 du Conseil municipal (premier trimestre)**

**Le Maire** propose d'agender les dates suivantes :

- 26 janvier 2017
- 2 mars 2017
- 27 avril 2017
- 18 mai 2017 (une dérogation sera demandée au Département ad hoc pour l'approbation des comptes 2016)
- 15 juin 2017 (heure à confirmer)

Sauf information contraire, ces séances commenceront toutes à 20h15.

**g) FIM - Fondation immobilière de Meinier (Loi approuvée par Grand Conseil le 1.9.2016)**

**Le Maire** indique que la création de la FIM a été validée par le Grand Conseil le 1<sup>er</sup> septembre 2016 (parution dans la FAO du 13 septembre 2016). À l'issue du délai référendaire, qui court jusqu'au 24 octobre 2016, la Fondation immobilière de Meinier pourra être créée.

Conformément aux statuts de la FIM, sept personnes devront composer ce comité, quatre choisies par l'Exécutif (dont un de ses membres) et trois élues par le Conseil municipal (dont un de ses membres). **Le Maire** encourage les intéressés à s'annoncer rapidement en vue d'élire le comité à la fin du mois de janvier 2017.

Le transfert des actifs de la commune à la FIM (patrimoine financier) a déjà été validé par la commission des Finances et fera l'objet d'une délibération qui sera votée par le Conseil municipal.

#### h) Médecin généraliste en quête de locaux

Un généraliste cherche des locaux afin de s'installer à Meinier. **Le Maire** précise que ce médecin est également gérontologue et psychothérapeute. L'Exécutif lui a indiqué que la commune ne prévoyait pas de constructions dans l'immédiat.

Un local privé pourrait répondre aux besoins de ce médecin, lui-même répondant aux besoins d'une bonne partie de la population. L'appel est lancé.

#### i) Bancomat

Selon les informations reçues, la Raiffeisen fermera son bancomat début novembre. **Le Maire** rappelle que la commune cherche depuis longtemps une solution à ce problème. La Poste a répondu négativement à la proposition de l'Exécutif d'installer un postomat dans notre commune qui, selon la régie fédérale, n'offre pas assez de potentiel...

Toutes les idées sont les bienvenues afin de trouver un emplacement pour un nouveau distributeur à billets.

Une discussion s'engage, au cours de laquelle **Corinne Ménétreay** insiste sur le fait qu'un bancomat fermé est plus sécurisant pour les utilisateurs. **Daniel Jauch** estime qu'il faudrait que celui-ci soit situé sur la route principale. **Etienne Murisier** rappelle qu'il faut aussi compter avec les nuisances occasionnées par ce genre d'installation.

**Sylvie Barbat** évoque le local situé proche du 18 ch. de l'Ancien-Tir, au bout du chemin du Stade, à côté de l'entrée du parking. Michel Vazquez essaiera d'obtenir le nom de son propriétaire.

#### j) Sortie découverte élus

**Coranda Pierrehumbert** rappelle que l'inscription à la sortie informelle prévue pour visiter l'exploitation de **Yannick Dupraz** doit lui parvenir avant le 20 octobre 2016. **Corinne Ménétreay** demande à être informée sur la date lorsque celle-ci aura été fixée.

#### k) Travaux de la salle communale

**Etienne Murisier** montre quelques photographies des travaux réalisés à la salle communale en indiquant que la maçonnerie (gros-œuvre) est désormais terminée. À la demande de **José Burgos**, il précise que la chaudière fonctionne aux pellets et au gaz. Pour l'instant, le planning est suivi. La fin du chantier est prévue pour le 6 mai 2017.

**Coranda Pierrehumbert** annonce que l'inauguration devrait se dérouler le 13 mai 2017, avec une opération portes ouvertes dès 10h.

**Etienne Murisier** rappelle que les Conseillers municipaux qui veulent se rendre compte de l'évolution des travaux sont les bienvenus à la réunion de chantier, qui a lieu tous les jeudis à 14h.

#### 4. Présentation du projet de budget 2017

**Le Maire** passe en revue le projet de budget 2017 distribué par **Virginie Favre** et apporte quelques explications sur les postes qui le requièrent.

Pour conclure cette présentation, **le Maire** note que le total des charges est en légère diminution, celui des revenus en légère augmentation. La réserve liée aux pertes sur débiteurs permet d'équilibrer les comptes de la commune.

**Le Président** donne la parole à **Jean-François Jordan** qui indique que l'on constate, en retranchant ladite réserve, une augmentation assez significative des charges depuis 2015. Les charges de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2015, les recettes fiscales assez stables. La commission des finances, qui a examiné en détail ce projet de budget qu'elle a préavisé favorablement, restera vigilante.

**Jean-François Jordan** rappelle que le budget 2017 est en phase avec le plan décennal. Il encourage néanmoins les commissions à formuler des demandes raisonnables.

**Le Maire** souligne le fait que les travaux de la salle communale seront intégralement financés sans emprunt. De plus, Meinier va commencer à amortir financièrement le bâtiment situé au centre du village. L'idée est de préparer l'avenir en diminuant les dettes, puisque la commune peut se le permettre pour le moment.

Sur une question de **Jean-Baptiste Leclercq**, **Virginie Favre** indique qu'elle entreprend chaque année une projection du coût des pénalités liées à une dénonciation de prêt. Le taux le plus élevé est celui de Rouelbeau, à 3.39 %, taux qui arrivera à échéance en 2018. Elle reprend tous les ans contact avec la BCGE à ce propos. **Virginie Favre** a également approché le Crédit Suisse, dont les pénalités sont énormes. La période n'est pas favorable, car les banques ne sont pas intéressées par ce type d'opérations.

**Le Maire** félicite chaleureusement Virginie Favre pour sa proactivité et rappelle combien sa contribution est précieuse pour la maîtrise des finances de la commune.

À la demande de **Christophe Berthelet**, **le Maire** indique que la commune s'est engagée pour deux ans, avec une option sur la troisième année, pour la nouvelle ligne B des TPG.

**Virginie Favre** distribue le tableau des investissements. **Le Maire** propose de revenir après sur la question de la salle communale, qui sera traitée au point 5 de l'ordre du jour. Il précise que la contribution de Meinier au FIDU (Fonds intercommunal de développement urbain) a été communiquée par le canton. La commune en bénéficiera elle aussi, elle recevra Fr. 8'000.- par logement construit sur son territoire. **Le Maire** rappelle que la contribution au FIDU devra être votée chaque année. Ce fonds pourrait aussi contribuer, à raison de 30 à 40 %, aux coûts du nouveau projet de l'école. Il ajoute que le plan directeur communal fera sans doute l'objet d'un dépassement, lié entre autres à l'étude stratégique d'opportunité sur le développement demandée par le canton.

Plus personne n'ayant de question ou de remarque, **le Maire** indique que ce projet de budget de fonctionnement sera voté lors de la prochaine réunion du Conseil municipal. Dans l'intervalle, tant l'Exécutif que le Président des Finances et Virginie Favre se tiennent à l'entière disposition de chacun.

## 5. Projet de délibération

- **20/2016** : Proposition relative à l'approbation d'un crédit d'investissement complémentaire pour la rénovation et transformation de la salle communale, sise au 37 route de Gy, et les moyen de le couvrir

**Le Président** explique les raisons et la nécessité de cette délibération, à la suite de quoi **Corinne Ménétreay** demande plus de détails sur les dépassements qui y figurent. **Le Maire** énumère les postes concernés : devis liés à la CMNS et à l'architecte (env. Fr. 2'150'000.-) et demandes complémentaires (env. Fr. 80'000.-). Il précise que les dépassements de devis sont autant dus à des imprévus liés à l'état du bâtiment qu'à des exigences de la CMNS. Il ajoute que l'architecte fait son maximum pour éviter tout dépassement superflu.

**Nota bene** : A la demande du Conseil municipal, nous fournirons les détails des différents coûts dès que nous les aurons – l'entreprise concernée doit les faire parvenir à l'architecte en charge de la transformation de la salle, soit :

- montant des frais CVSE supplémentaires causés par la modification de l'emplacement du monte-charge ;
- coûts induits par les modifications demandées par la CMNS.

**Corinne Ménétreay** fait part de son étonnement de ne pas avoir entendu plus tôt de chiffres à propos de l'œuvre d'art évoquée. **Coranda Pierrehumbert** indique que ce sujet a été discuté en commission Sports, Culture et Loisirs ; le rapport de commission en parlera justement ce soir. L'idée était de profiter de la réouverture de ce bâtiment pour y associer un emblème qui symboliserait tout le projet du Tilleul et rappellerait combien la salle communale est le centre névralgique du village. Elle précise que personne ne sait encore quelle forme pourrait avoir cet objet tout en soulignant le fait qu'il ne s'agit que d'un projet.

En ce qui concerne la sono et la projection, **Jacques Petitpierre** rappelle que l'architecte n'avait prévu aucune implantation technique. La commission ad hoc fera plusieurs demandes d'offres à ce propos.

**Christophe Berthelet** s'étonne de voir la CMNS figurer au début de ce projet de délibération, alors que l'architecte n'avait même pas prévu qu'il faudrait déplacer les gaines pour installer le monte-charge. **Le Maire** explique que rénover un bâtiment âgé d'une cinquantaine d'années, c'est comme ouvrir la boîte de Pandore. Les installations de CVSE n'ont révélé que de mauvaises surprises et le monte-charge ne pouvait pas, compte tenu des impératifs techniques, être placé ailleurs.

Une discussion s'engage sur le bien-fondé de ce projet d'œuvre d'art, à l'issue de laquelle il est décidé de supprimer ce point de la délibération, sachant qu'il ne s'agit pas d'une dépense prioritaire. Dans le cas où le total des dépenses liées à cette rénovation présenterait un solde positif, ce projet pourra être rediscuté devant le Conseil municipal sur une proposition détaillée de la commission.

Les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes sont apportées au projet de délibération :

**« vu les modifications apportées au projet suite aux problèmes techniques imprévus, constatés en cours de finalisation du projet,**

vu les modifications **supplémentaires** apportées au projet suite aux demandes du Service des monuments et des sites... ; »

**Le Président** lit la partie décisionnelle de la délibération telle que modifiée.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 15 voix pour, soit à l'unanimité.**  
(délibération votée en annexe)

## 6. Rapports des commissions

### a) Bâtiments & Aménagement (BAM)

**Corinne Ménétreay** rapporte les points traités en commission :

- Tous les vitrages de La Rampe ont été changés pendant l'été.
- La commission rencontrera une deuxième fois l'architecte à propos de la rénovation des W.-C. publics.

### b) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

La commission s'est réunie trois fois depuis le mois de juin, annonce **le Président**.

- La réfection du chemin de la Dame-Blanche est terminée, mais la commission n'est pas très satisfaite du résultat.
- La commission a effectué sa tournée annuelle des routes communales le 16 septembre dernier. Chaque conseiller avait auparavant fait une visite de reconnaissance sur un secteur. La liste des petits travaux à entreprendre a été transmise à la voirie.
- Le Président** résume les acquisitions auxquelles la commission réfléchit. Le remplacement de la balayeuse, qui montre des signes de fatigue, et celui du Berlingot, âgé de 18 ans, seraient nécessaires. L'achat d'un véhicule en lieu et place du Berlingo - auquel il serait possible d'adjoindre une petite remorque - pourrait être utile.
- Certains jardins familiaux sont à l'abandon.
- La benne à compost est hors d'usage.
- La commission a décidé de créer un compost sur la parcelle vacante.
- L'ancien emplacement des containers, à la route de Gy 46, est devenu un dépôt sauvage. L'abri sera converti en garage à vélos.
- Le marché de Noël se déroulera le 24 novembre 2016.
- Dans le cadre de l'étude portant sur l'éventuelle introduction d'un système de macarons, la commission a étudié les divers modes de stationnement en usage sur la commune. Ce dossier suit son cours.

### c) Finances (FIN)

**Jean-François Jordan** ne signale rien de nouveau, les finances ayant abondamment été traitées aux points 4 et 5 de l'ordre du jour.

### d) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

**Ania Schwab** annonce que la commission s'est rencontrée le 13 septembre 2016 et rappelle deux dates importantes :

- Le 12 décembre 2016, fête de l'Escalade, et le 20 décembre 2016, fête de Noël.
- La journée des jeunes a malheureusement dû être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants (11 inscrits sur les 132 contactés).
- Il ressort, des chiffres communiqués par le GIAP, que 83 % des petits Meinites fréquentent le parascolaire (174 enfants).
- Après les vacances d'octobre, la commission, l'école et l'association *La Forêt Enchantée* monteront ensemble un projet de petits jardins appelés « cadres de vies ». Ces mini-jardins seront installés devant les fenêtres du bâtiment des petits. **Paola Sanz Velasco** précise que le jardinage fait partie du programme scolaire.

**e) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)**

La commission s'est réunie deux fois, indique **Valérie Sella**.

- Le groupe de référence se tiendra le 17 octobre 2016 avec les utilisateurs du centre du village et les partenaires proches.
- La commission mène actuellement une réflexion autour du centre intergénérationnel qui fêtera en juin 2017 ses 5 ans d'existence. L'idée serait de marquer cet événement et d'en profiter pour sensibiliser les habitants par rapport à la charte qu'ils ont signée à leur entrée.
- Brigitte Aellen et le groupe « événements » travaillent sur un projet de World café. **Coranda Pierrehumbert** explique qu'il s'agit d'une sorte de brainstorming ouvert à tous les habitants et qui a déjà permis, il y a quelques années, de créer différents groupes (sécurité, événements, etc.). Cela permettrait de faire le point et de refixer des objectifs.
- Valérie Sella et Coranda Pierrehumbert rendront prochainement visite à Mme Berthet qui fête ses 95 ans.
- Pour conclure, **Valérie Sella** rappelle que la sortie/repas des aînés se déroulera le 21 mai 2017. La commission compte sur la présence de nombreux Conseillers municipaux pour cette courte visite suivie d'un repas.

**f) Sports, Culture & Loisirs (SCL)**

**Sylvie Barbat** résume les deux séances de la commission :

- Les vœux du Maire se dérouleront le 10 janvier 2017 dans la salle de gym.
- La commission, qui caresse l'espoir de remettre sur pied les jeux meynites, en a parlé aux sociétés lors de leur dernière réunion. La date butoir pour s'inscrire au comité d'organisation a été fixée au 10 décembre 2016. En fonction du nombre d'inscrits, ce projet pourrait voir le jour en 2018. Que les Conseillers municipaux intéressés n'hésitent pas à s'annoncer auprès de la commission.
- Parmi les autres idées de la commission, une fête villageoise (Fête de la Pomme) pourrait se dérouler en 2017 à Meinier. Une sous-commission a été constituée dans ce but.
- En fonction du calendrier des événements, la commission souhaiterait proposer une à deux fois par année des sorties culturelles ou sportives aux Conseillers municipaux.

**g) Information, Communication & Votations (ICV)**

La commission s'est réunie deux fois, indique **Jacques Petitpierre**.

- La mise en page de la plaquette du 200<sup>ème</sup>, pour laquelle il y a déjà 50 souscripteurs, est en cours de finalisation. Sa parution coïncidera avec la date du marché de Noël.
- La commission est en train de se pencher sur le site Internet de Meinier. La navigation sera améliorée, le site rafraîchi. La commission encourage les Conseillers municipaux à lui transmettre leurs propositions ou idées.
- La photographie qui sera utilisée pour la carte de vœux, cette année, sera définie en fin de séance avec l'Exécutif.
- Pour donner suite à l'interpellation de la commission Environnement, Routes et Agriculture, la commission s'est penchée sur un projet d'affichage des activités et fêtes locales. **Jacques Petitpierre** présente deux systèmes qui pourraient être installés sur la commune (version électronique ou papier). Il évoque les avantages et inconvénients de chacun, ainsi que les coûts.



Une discussion s'ensuit, à l'issue de laquelle le Conseil municipal opte pour l'affichage papier. Les panneaux communaux utilisés par le BPA et situés à chaque entrée de Meinier seront reconvertis ; l'un des deux sera déplacé de l'autre côté de la route.

## 7. Rapports des représentants au sein des commissions externes

### a) Communes-Ecole

**Paola Sanz Velasco** indique que la dernière séance du comité a eu lieu le 31 août 2016. La discussion a porté sur le bilan 2015-2016. Elle donne quelques chiffres : pour la première période, il y a eu 928 inscrits (dont 50 Meinites), et 831 pour la deuxième (dont 50 Meinites).

La société a fêté son 25<sup>ème</sup> anniversaire, qui a été une belle réussite.

Elle rappelle que les habitants des communes membres bénéficient d'un tarif préférentiel, indique qu'il y a dix nouveaux cours cette année et qu'elle a amené des brochures pour les intéressés. Si Meinier n'a pas la possibilité d'offrir des lieux pour les cours, il est à noter que certains habitants en donnent à titre individuel.

### b) Fanfare

**François Mégevand** annonce que la fanfare organisera sa soirée annuelle le 25 mars 2017 (date à confirmer) à la salle communale de Thônex. Les détails suivront.

### c) FITIAP (Fondation de la Pallanterie)

**Jean-Baptiste Leclercq** indique que la mise en service du bâtiment P8 devrait avoir lieu en novembre. En ce qui concerne le P9, la société a été retenue et le cas des locataires du hangar réglé (la démolition devrait intervenir fin 2016 ou début 2017, les travaux démarrer début 2017).

L'autorisation pour le parking provisoire le long de la route de Compois ayant été refusée, une nouvelle demande est en cours afin d'en créer un autre sur le terrain situé face au centre sportif.

À la suite des deux votes positifs des Conseils municipaux de Meinier et Collonge-Bellerive, et à la fin du délai de recours, **Jean-Baptiste Leclercq** explique que le projet d'extension de la zone devrait aboutir au Conseil d'État et au Grand Conseil en juin 2017.

Le projet des nouveaux statuts a été présenté aux Exécutifs de Meinier et de Collonge-Bellerive.

La commission planche, avec l'aide de **M<sup>e</sup> Jeandin**, sur ces statuts et sur la gestion de la fondation après 2020, soit après les démissions annoncées du président et du vice-président.

### d) GIFE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Pas d'information particulière selon **le Maire**.

### e) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

**Jean-François Jordan** indique que le groupement s'est rencontré deux fois.

Des luminaires externes et des stores sur la salle des sociétés seront posés. L'installation de panneaux solaires est à l'étude.

Il ajoute qu'une réunion se déroulera autour d'un apéritif informel avec tous les utilisateurs du centre sportif.

f) **Pompiers**

**Marc Jaquet**, délégué au feu, annonce que deux nouveaux sapeurs-pompiers seront prochainement incorporés.

La semaine prochaine, les sapeurs-pompiers se livreront à un exercice intercommunal réunissant les communes de Meinier, Gy et Jussy. Ces exercices devraient désormais se dérouler une fois par année.

## 8. Divers

a) **Cimetière - Jardin du souvenir**

**Corinne Ménétreay** et **Sylvie Barbat** ont été approchées par des Meinites qui trouvent le jardin du souvenir mal entretenu et trop peu fleuri. **Etienne Murisier** indique que la commission ad hoc y est passée lors de sa tournée annuelle et n'a pas constaté de problème particulier. Néanmoins, ce lieu étant gravillonné, il est difficile d'y planter quelque chose. De plus, toute la zone des columbariums a été refaite cette année. **Sylvie Barbat** suggère de poser des pots de fleurs sur ce secteur et rajoute que **Corinne Ménétreay** et elle-même iront constater de visu.

b) **Désherbage**

À la question de **Daniel Jauch**, **Etienne Murisier** dit que la commune utilise encore un peu de produits chimiques pour désherber. Cette méthode sera complètement abandonnée en 2017 au profit du gaz.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 23h30.

**Prochaine séance du Conseil Municipal :**                      **jeudi 10 novembre 2016 à 20h15**

Le Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président  
du Conseil Municipal

.....

François Mégevand

.....

Marc Jaquet

**Annexe :** délibération votée

Meinier, le 10 novembre 2016 /em



## Délibération n° 20

### Proposition relative à l'approbation d'un crédit d'investissement complémentaire pour la rénovation et transformation de la salle communale, sise au 37 route de Gy, et les moyens de le couvrir

Vu le crédit d'investissement de Fr. 1'800'000.- TTC voté par le conseil municipal le 16 avril 2015 pour la rénovation et transformation de la salle communale, approuvé le 29 juin 2015 par le Département Présidentiel ;

vu les modifications apportées au projet suite aux problèmes techniques imprévus, constatés en cours de finalisation du projet,

vu les modifications supplémentaires apportées au projet suite aux demandes du Service des monuments et des sites et les montants finaux des contrats découlant des soumissions reçues des fournisseurs appelés à soumissionner, s'élevant au total à Fr. 2'158'000.-, soit un dépassement estimé de Fr. 358'000.- par rapport au crédit susmentionné ;

vu les besoins complémentaires exprimés par certaines commissions municipales et l'Exécutif, pour prévoir un remplacement du matériel actuel (sonorisation, projection, nouvelle mise en passe des clés...), augmentant d'autant le coût de la transformation / rénovation de la salle communale,

vu les articles 30, al. 1, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, sur proposition de l'Exécutif,

### Le Conseil municipal décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité

1. D'ouvrir un crédit d'investissement complémentaire de Fr. 500'000.- TTC pour couvrir le dépassement futur estimé de la rénovation et transformation de la salle communale, sise au 37 route de Gy, pour laquelle un crédit d'investissement de Fr. 1'800'000.- a été voté par le conseil municipal le 16 avril 2015 et approuvé par le Département Présidentiel le 29 juin 2015 ;
2. D'amortir le montant de la dépense affectée au patrimoine administratif selon les modalités définies pour le crédit d'investissement voté le 16 avril 2015, soit en 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 08.20.331.01 dès l'année qui suit l'achèvement du projet, soit dès 2018 en principe ;
3. D'autoriser le Maire à contracter si nécessaire un emprunt jusqu'à concurrence du montant de Fr. 500'000.- ;
4. De donner les pouvoirs nécessaires au Maire pour signer tous actes et pièces relatifs à cette opération.

*Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux approuvés sont le cas échéant communiqués au public en application de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles, du 5 octobre 2001.*

*Art. 28, al. 2 de la LAC - L'affichage indique le dernier jour du délai pour la demande de référendum et rappelle aux électeurs le droit qu'ils ont de prendre connaissance du texte complet des délibérations, des plans d'affectation du sol, ainsi que les horaires et le lieu où ils peuvent être consultés.*

Le délai pour demander un référendum expire le 30 novembre 2016.

Meinier, le 21 octobre 2016

Le Président du Conseil municipal  
**Marc Jaquet**